

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je crois que cette question m'était adressée. Je tiens à garantir au député qu'aucun renseignement confidentiel n'a été divulgué à un concurrent éventuel de Canadair. Cependant, d'une certaine façon, je souhaite que l'opposition se décide.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Un autre député a signalé qu'il ne voulait pas que Canadair soit vendue à rabais. Le député qui l'a suivi demande pourquoi nous transmettons des renseignements à des acheteurs éventuels au sujet de la vente de Canadair. Comment peut-on vendre une société de la Couronne sans donner les détails pertinents relativement à son exploitation? Cependant, permettez-moi de garantir au député qu'aucun renseignement important du point de vue de la concurrence n'a été divulgué.

M. Berger: Le gouvernement, par son incompetence, a fait disparaître deux institutions canadiennes importantes.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Une question supplémentaire.

LA NOTE ENVOYÉE À LA SOCIÉTÉ GULFSTREAM

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, le 23 juillet dernier, la société Gulfstream Aerospace a envoyé une note à un client éventuel de Canadair lui demandant de réenvisager l'achat d'un Challenger. Pourtant le gouvernement a permis à cette société . . .

M. le Président: A l'ordre! Le député aurait-il l'obligeance de poser une question?

M. Berger: Comment le ministre et son gouvernement peuvent-ils transmettre des renseignements confidentiels à la société Gulfstream quand ils ont la preuve, noir sur blanc, qu'elle a tenté de nuire aux intérêts de la société Canadair? Comment peut-on permettre cela?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, les députés de l'opposition oublient vite les sociétés Maislin et Consolidated Computers. Puisqu'on parle de l'anéantissement d'entreprises publiques, ils oublient bien vite que c'est sous leur administration que la société Canadair a perdu plus de un milliard de dollars.

Je répète que nous tentons de trouver des acheteurs éventuels qui assureraient la viabilité de Canadair et maintiendraient les emplois actuels pendant de nombreuses années—ce que l'opposition n'a pas été en mesure de faire lorsqu'elle était au pouvoir.

● (1450)

L'ÉCONOMIE

LES TAUX D'INTÉRÊT—LE RÔLE DE LA BANQUE DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il n'ignore pas que les manchettes des journaux d'aujourd'hui annoncent que les taux d'intérêt s'élèvent maintenant à 11 p. 100 et qu'ils continuent d'augmenter pour les petites entreprises et l'ensemble des consommateurs. Le ministre peut-il nous dire s'il approuve ou non la décision de la banque centrale de relever les taux d'intérêt à la suite de la légère baisse de notre dollar? Est-il d'accord avec la décision de la banque centrale?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question.

J'invite le député à examiner comment les taux d'intérêt se sont comportés depuis un an et demi. Nous sommes déterminés à les abaisser au maximum. Telle est notre politique et c'est ce que nous avons réussi à faire depuis notre accession au pouvoir.

Je voudrais également rappeler au député que nous avons obtenu d'excellents résultats sur le plan de la création d'emplois et qu'il s'agit également d'une réalisation importante que notre gouvernement compte à son actif.

L'année dernière le NDP a dit qu'il voulait fixer un objectif de 300,000 emplois. Nous en avons créés 385,000. Voilà un bon résultat.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Monsieur le Président, le ministre a oublié de mentionner qu'il s'agit surtout d'emplois à temps partiel.

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald: C'est faux.

M. Riis: Je crains davantage les conséquences que risquent d'avoir des taux d'intérêt de 11 p. 100 alors que nous essayons de redonner confiance aux consommateurs et aux investisseurs.

LES ACTIVITÉS DES SPÉCULATEURS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur le Président. Le ministre des Finances ne convient-il pas que la légère dévaluation de notre dollar, qui a entraîné cette hausse des taux d'intérêt, est uniquement imputable aux spéculateurs?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député croit cela, peut-être devrait-il me communiquer les renseignements qu'il possède. Il devrait savoir que des milliards de dollars sont transigés chaque jour sur les marchés mondiaux. Cette activité résulte à la fois de la spéculation, des opérations commerciales et des transactions courantes que les trésoriers des grandes sociétés ont différées. Tout cela contribue à exercer des pressions sur le marché. Nous essayons de stabiliser ce dernier conformément à la politique de la Banque du Canada et notre gouvernement approuve cette politique.